

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Mairie de MILHAC-DE-NONTRON

Délibération n° 37/2025

L'an **deux mil vingt-cinq**

Le **6 du mois de juin**

Le Conseil Municipal de la commune de MILHAC-DE-NONTRON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des associations, sous la présidence de Monsieur Pascal MECHINEAU, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 27/05/2025

PRESENTS : MECHINEAU Pascal, TOUAT Jean-Claude, BOUTELOUP Mireille, HISPIWACK Jean-Michel, LAFORGE Françoise, LORENZO Manuel, MUCHERON Laurence, NAFTEUX Daniel,

PROCURATION : BURBAN Anne-Gaëlle à LAFORGE Françoise, LIEGEOIS Daniel à BOUTELLOUP Mireille, BOUSSARIE Myriam à HISPIWACK Jean-Michel, CHEMIN Alexandra à TOUAT Jean-Claude.

ABSENTS : GARDILLOU Sophie, LAGARDE Lionel, JAMAIN Thomas.

SECRETAIRE DE SEANCE : LORENZO Manuel.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 8

Procurations : 4

Votants : 12

OBJET : DELIBERATION PARTICIPATION A LA MISE EN PLACE D'UN PEI PISTE FORESTIERE PAR SMO DFCI

Monsieur le Maire évoque l'idée que la commune se proposera le moment venu de contribuer à hauteur de 50% (soit 10% du montant hors taxe des travaux) du reste à charge des travaux de création des PEI du Soulier et des Couturas aux cotés de la CCPN adhérente confiant les aménagements de défense incendie forestière au Syndicat Mixte Ouvert DFCI 24 maitre d'ouvrage délégué.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

➤ **Retient** l'idée que la commune se proposera le moment venu de contribuer à hauteur de 50% (soit 10% du montant hors taxe des travaux) du reste à charge des travaux de création des PEI du Soulier et des Couturas

Pour extrait conforme au registre des délibérations
Du conseil municipal
Le Maire,
Pascal MECHINEAU



*Copie certifiée exécutoire compte-tenu de sa transmission en sous-préfecture et de sa publication
Le Maire, Pascal MECHINEAU*